



# POLITIQUE RELATIVE AUX PEUPLES AUTOCHTONES

Cette politique s'adresse à tous les employés d'Alcoa, ainsi qu'à toute filiale, société affiliée, partenariat, coentreprise et toute autre association commerciale effectivement contrôlés, directement ou indirectement, par Alcoa (collectivement, la « société »), partout dans le monde. Elle s'adresse aussi à tout administrateur, tout dirigeant et tout employé de la société.

## Présentation

Alcoa est un leader mondial du secteur de la bauxite, de l'alumine et de l'aluminium depuis plus de 130 ans. Nos valeurs (Agir avec intégrité, Opérer avec excellence et Prendre soin de nos gens) fournissent un cadre commun pour nos décisions, nos actions et nos comportements. Pour vivre nos valeurs, notre comportement doit se conformer aux normes les plus exigeantes dans toutes nos activités professionnelles et dans le monde entier.

Nous reconnaissons et respectons la diversité, les cultures, les coutumes et les valeurs des peuples autochtones et attachés à la terre<sup>1</sup> dans les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités, et nous reconnaissons leurs besoins, leurs préoccupations et leurs aspirations à l'égard de leurs traditions et de leur héritage.

Nous reconnaissons que nous exerçons nos activités sur les terres des peuples autochtones et que, au fil de la longue histoire de nos activités économiques et au fil des générations représentant des niveaux de sensibilité culturelle variés mais croissants, cela a eu des répercussions sur les droits et la vie des peuples autochtones dans une mesure que nous ne sommes ni à même d'apprécier ni de comprendre pleinement.

Alcoa a mis en place différents programmes et initiatives qui reconnaissent les peuples autochtones et attachés à la terre, qui ont été en grande partie menés par nos sites d'exploitation.

## Notre approche

Nous continuerons d'être honnêtes et responsables dans nos rapports avec les communautés, y compris les peuples autochtones et attachés à la terre, où nous exerçons nos activités, explorons et gérons activement des sites fermés.

Là où des groupes de peuples autochtones et attachés à la terre ont des attaches profondes et particulières à la terre et aux eaux à proximité de nos opérations, nous collaborerons avec eux pour trouver des issues mutuellement avantageuses. Ces attaches et ces issues sont liées aux droits physiques, spirituels, culturels et économiques et au bien-être général, détenus individuellement et collectivement. Alcoa reconnaît que ces droits et ce bien-être peuvent s'exprimer dans des processus culturels, de gouvernance et de prise de décision qui se distinguent de la population générale.

Par conséquent, en ce qui concerne les nouvelles opérations ou les grands projets d'investissements qui se situent sur ou à proximité de terres appartenant traditionnellement à ou sous l'usage coutumier des peuples autochtones et attachés à la terre, nous dialoguerons avec les personnes touchées par nos activités en respectant leurs histoires, cultures et aspirations à

---

<sup>1</sup> Groupes sociaux qui ont démontré de manière ethnographique des attaches résidentielles, spirituelles et/ou subsistantielles avec des zones géographiques définissables qui ont persisté sur plus d'une génération. Cela comprend les familles élargies multigénérationnelles, les clans, les populations traditionnelles et d'autres groupes sociaux qui ont un attachement émotionnel et/ou spirituel au domaine géographique en question.



## POLITIQUE RELATIVE AUX PEUPLES AUTOCHTONES

l'autodétermination uniques, en les écoutant et en leur répondant, ainsi qu'en offrant un soutien pour des activités durables après la fermeture de nos opérations.

Lorsque les peuples autochtones et attachés à la terre sont reconnus par les gouvernements, nous agissons conformément à toutes les lois et réglementations applicables ainsi qu'au principe du consentement libre, préalable et éclairé ainsi qu'aux autres principes de la Convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) n° 169 sur les peuples autochtones et tribaux, et à ceux de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP).

Dans la mesure du possible, nous chercherons à établir un soutien pour les nouvelles activités des communautés autochtones touchées par un dialogue contrôlé de manière indépendante, une prise en compte collaborative des intérêts de chacun et des accords officiels.